

ASCENSEUR VALLEEN

Dévoilé lors de notre AG annuelle en août 2020, le projet d'ascenseur valléen -*visant à relier la gare du Fayet à la gare de la télécabine de St-Gervais en moins de 6'*-, commence à se structurer. C'est ainsi qu'une équipe pilotée par le maire et constituée d'un cabinet d'étude et du Président de la STBMA a présenté aux habitants de Saint-Gervais l'état d'avancement de ce projet lors de la réunion publique du 23 octobre dernier.

<https://youtu.be/5kWlqBXlrdo>

Pour Saint Gervais la mobilité est un enjeu fort pour l'employabilité des habitants, ainsi que pour la vie économique fortement orientée vers le tourisme 4 saisons de montagne.

Aussi, face à ces problématiques de mobilité, de carence de solution de transport public efficient et de rapprochement des lieux de vie de Saint Gervais, la Commune de Saint Gervais souhaite porter un projet d'ascenseur valléen entre la gare SNCF du Fayet et la rive gauche du centre bourg de Saint Gervais.

Pour atteindre un résultat approprié, la Commune de Saint Gervais a engagé une étude de faisabilité, dont les conclusions rendues démontrent la pertinence sur l'évolution des mobilités des résidents permanents et touristiques et l'efficience du modèle économique généré, rendant le projet à la fois vertueux et pérenne.

La télécabine monocâble est apparue comme la technologie la moins coûteuse à la construction et la plus fiable à la maintenance du fait d'une maîtrise forte des constructeurs dans ce moyen de transport éprouvé.

L'adaptabilité du système d'embarquement des usagers permet hors période d'exploitation standard (½ h le matin et ½ h le soir), d'organiser le flux des cabines par une supervision automatisée, à l'instar d'un ascenseur vertical et des rames de métropolitain 1 et 14 à Paris. Ce moyen de transport aura donc une plage d'ouverture élargie et est donc un outil permettant une mobilité décarbonée renforcée.

Une démarche « d'évaluation environnementale » a été engagée. Cette démarche aboutira, en parallèle aux études de définitions techniques, à la production d'une étude d'impact qui évaluera les effets du projet sur tous les domaines de l'environnement (paysage et cadre de vie, qualité de l'air, bruit, biodiversité, risques, énergie, ...). Elle développera les mesures qui permettront d'éviter et de réduire les effets défavorables qui pourraient être identifiés. Des expertises écologiques, paysagères, acoustiques sont notamment en cours de réalisation.

La gare SNCF du Fayet a été identifiée comme le point de départ le plus pertinent du fait de la présence du Pôle d'Echange Multimodal (train- bus- voie verte) et la proximité d'établissements scolaires (lycée, collège). Le choix de placer le point d'arrivée de l'ascenseur valléen en rive gauche du Bonnant dans le périmètre des remontées mécaniques, s'inscrit dans la cohérence des perceptions paysagère en présence de la remontée existante du DMC*, de parkings relais existants et des possibilités de mieux insérer la ligne dans la topographie naturelle a également fait l'objet d'échanges. La présence de remontées mécaniques existantes et donc une absence d'altération du paysage ont permis aux membres du COPIIL de confirmer ce positionnement.

*DMC : double mono cable reliant St-Gervais au Bettex

Quelques chiffres :

- Capacité de transport de ce monocâble : 2000 p/heure
- Prévision : 125 000 trajets /an, répartis entre *les actifs, les scolaires et autres*

- Objectif de mise en route : 2023

FINANCEMENT :

COÛT		FINANCEMENT	
Appareil	8 M€	Europe	5%
Gares	2 M€	Etat	5%
Etudes et aléas	2 M€	Région	30%
		Département	30%
		« Autres »	30%

L'Association des Amis de Saint-Gervais suivra ce projet de près et plus particulièrement :

- Le tracé définitif, son impact sur l'environnement et les nuisances éventuelles pour les riverains.
- L'implantation des gares, la réalisation des parkings et le cahier des charges des navettes électriques destinées à desservir les différentes zones artisanales et commerciales du Fayet et Domancy.
- Le solde du financement des investissements : « autres : 30% » ?
- La validation des hypothèses de fréquentation, le chiffrage et le financement de la perte d'exploitation ... par les finances publiques et/ou le concessionnaire



Réunion publique sur l'ascenseur valléen
GÉRAV
mégève

**Tracé stabilisé
d'ascenseur valléen :**

Gare SNCF du Fayet
- Parking Châtelet



Réunion publique

19:32 / 1:39:21

Faites défiler la page pour afficher plus de détails